

## Bulletin d'adhésion ADECAPE

M  Mme

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse mail : .....

Numéro de téléphone : .....

Structure actuelle : .....

Fonction actuelle : .....

Ancienneté professionnelle en ergonomie : .....

Ancienneté en tant qu'ergonome interne : .....

## FORMATIONS

Formation initiale : .....

Formation en ergonomie : .....

Année d'obtention du Master : .....

## EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Période	Fonction	Structure

## PUBLICATIONS / COMMUNICATIONS EN ERGONOMIE

.....  
.....

## AUTRES ASSOCIATIONS

.....  
.....

## LE COMPAGNONNAGE

---

L'ADECAPE a mis en place une plate-forme de compagnonnage qui s'adresse aux ergonomes adhérents, aussi bien débutants qu'expérimentés.

Que nous soyons dans les premières années de notre vie professionnelle ou à un tournant dans l'évolution de notre carrière, nous pouvons nous trouver en situation de ressentir le besoin d'être soutenus, d'échanger avec nos pairs et de trouver une écoute attentive et constructive pour continuer à avancer dans notre métier.

Cette offre de compagnonnage veut répondre à ce besoin en mettant en relation des ergonomes expérimentés (les accompagnants) avec des ergonomes demandeurs (les accompagnés).

### Les accompagnants

Ce sont des professionnels ayant une expérience suffisante pour être en capacité d'aider un accompagné ; selon les cas, le nombre d'années d'expérience nécessaires peut varier avec un seuil minimal autour de 5 ans.

Lors de la constitution du vivier des accompagnants, il leur sera demandé de préciser les domaines dans lesquels ils se jugent particulièrement compétents. Chaque accompagnant pourra prendre en charge de 1 à 3 personnes maximum.

### Les accompagnés

Il peut s'agir d'ergonomes débutants ou expérimentés

Lorsque ces personnes feront une demande de compagnonnage, il leur sera demandé d'explicitier leurs positionnements dans leur structure ainsi que leurs principaux besoins : interrogations, doutes, conseils pratiques, etc...

### Le processus de compagnonnage

- La personne en charge du compagnonnage au sein du bureau de l'ADECAPE met en relation accompagnant et accompagné (notion de binôme), puis elle reste à la disposition du binôme dans un rôle de médiateur ou d'orienteur,
- Les modalités pratiques du compagnonnage sont fixées par les 2 personnes en fonction de leurs contraintes et besoins ; une fréquence de rencontre d'au moins tous les 2 mois est conseillée,
- Au bout d'un an, les deux parties étudieront la nécessité de prolonger le compagnonnage ou non. Un bilan intermédiaire à 6 mois est également recommandé.

- Je souhaite être accompagnant et adhérer à l'ADECAPE
- Je souhaite être accompagné et adhérer à l'ADECAPE
- Je souhaite uniquement adhérer à l'ADECAPE

A ..... le .....

Signature